
Adresse de la société des Amis de l'obéissance aux loix, de La Ferté-Gaucher, qui félicite la Convention de son énergie qui a sauvé la patrie et du décret sur les gens de couleur, en annexe de la séance du 6 germinal an II (26 mars 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société des Amis de l'obéissance aux loix, de La Ferté-Gaucher, qui félicite la Convention de son énergie qui a sauvé la patrie et du décret sur les gens de couleur, en annexe de la séance du 6 germinal an II (26 mars 1794). In: Tome LXXXVII - Du 1er au 12 germinal An II (21 mars au 1er avril 1794) pp. 435-436;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1968_num_87_1_20629_t1_0435_0000_7

Fichier pdf généré le 23/01/2023

per nos oreilles au moment où nous étions rassemblés au Temple de la Raison. A la lecture du rapport du Comité de salut public, un mouvement d'indignation s'est manifesté : le saisissement était peint sur tous les visages; enfin le calme a succédé aux frémissements et, par un mouvement spontané, nous avons renouvelé le serment de soumission et de fidélité au gouvernement révolutionnaire provisoire aux cris de Vive la République, Vive la Montagne !

Nous ne connaissons que la Convention. C'est elle qui a renversé le trône et le tyran; C'est elle qui nous a sauvés du fédéralisme, et c'est elle qui vient de nous sauver encore des horreurs de la guerre civile. S'il fut des scélérats dans son sein, la Convention en masse est incorruptible; elle vient d'apprendre à l'univers qu'il seroit plus facile d'arrêter le soleil dans sa course, que d'entraver la marche rapide du peuple français vers la Liberté.

Le Comité de salut public à des droits illimités à la confiance nationale; qu'il redouble de surveillance? La patrie est menacée; sans doute ce complot libéricide doit étendre ses ramifications dans l'étendue de la République! Que les intrigants soient partout démasqués.

Citoyens législateurs, la foudre du peuple français est déposée entre vos mains; lancez-la du haut de la Montagne? Ecrasez cette tourbe de conspirateurs popularisés qui vouloient nous diviser pour nous affaiblir, nous affaiblir pour ramasser les débris du trône et régner sur son peuple à qui ils preschaient la liberté d'une manière astucieuse et perfide. Comment pouvaient-ils croire que le peuple, un instant égaré, se laisserait conduire à l'esclavage lorsque l'idée seule d'un roy le fait frémir.

Nous réclamons la vengeance nationale. Qu'ils périssent ces traîtres! que la hache des loix fasse tomber leurs têtes orgueilleuses et hypocrites, et qu'aux cris de vive la République, vive la Montagne, tous les trônes de la terre s'ébranlent, s'écroulent et entraînent dans leur chute tous les tyrans. »

Moïse DURUFLÉ (*présid.*), DELACROIX (*secrét.*), DELAUNAY le jeune (*secrét.*), Modeste FRÉMONT, P.-N. BOURDON, H. DELARUE fils, Jos. FLUVIGNY (du C. de correspondance).

f

[*La Sté popul. de Fécamp, à la Conv.; 3 germ. II*] (1).

« Citoyen président,

La Société populaire et montagnarde de Fécamp, pénétrée de douleur et d'indignation en apprenant la conspiration qui vient d'éclater, a arrêté d'une voix unanime qu'elle témoignerait à la Convention les sentiments qu'elle a éprouvés à cette terrible nouvelle.

Elle m'a chargée de te prier de communiquer à nos représentants, le procès-verbal de la séance d'octodi 3^e décade de ventôse et aussi de donner lecture de l'adresse qu'elle a voté

à la sainte Montagne. Tu trouveras l'un et l'autre ci-joint (1). S. et F. »

P. LECLERCQ (*présid.*).

g'

[*La Sté popul. de La Fère, à la Conv.; 1^{er} germ. II*] (2).

« Montagne sacrée,

C'est à tes pieds que tu as vu briser le trône du dernier des tyrans français. C'est aussi à tes pieds que viendront s'annéantir toutes les trames ourdies par les plus infâmes traîtres. Menace donc avec assurance tous ces vils despotes qui ont osé souiller le sol de la Liberté, et frappe du glaive de la loi ceux qui ont osé et qui oseroient tenter de la détruire. Le Comité de salut public assure à la Nation entière ses heureux succès, car son œil vigilant et révolutionnaire parcourant la République en tous sens, saura bientôt la purger de ces hommes hétérogènes qui jouent le patriotisme pour servir la cause des tyrans et conduire le peuple à l'esclavage. Puisse la surveillance de la Société des sans-culottes de La Fère avoir à te dénoncer le dernier de ces scélérats, et elle auroit rempli son but, puisqu'elle auroit assuré le triomphe de la Liberté. Elle te prie néanmoins de compter sur son zèle à concourir à son affermissement et t'invite de nouveau à conserver ton attitude imposante jusqu'à la destruction entière des ennemis d'un peuple libre et fait pour l'être. Vive la République. Vive la Montagne. »

PILLIET (*secrét.*), DORÉMONT (*présid.*), FAUVILLE, LAURENT, TRONQUOY, SALANDRE, SOUCHET, PERRIN, NÉBLE.

h'

[*La Sté des Amis de l'obéissance aux loix, de La Ferté-Gaucher, à la Conv.; s. d.*] (3).

« Salut. Citoyens représentants,

La Patrie est encore une fois sauvée. Votre Comité de salut public, dont le zèle est infatigable vient de découvrir l'horrible conjuration au moyen de laquelle les pervers s'imaginaient étouffer la Liberté. Des monstres qui jusqu'alors méditaient dans le silence une aussi infâme trahison sont démasqués, livrés au glaive de la loi, elle en fera justice. Mais, Citoyens législateurs, si les chefs ne sont plus, leurs complices sont encore au milieu de nous. Ce sont des serpents cachés sous les fleurs. Tôt ou tard, ils exécuteraient l'affreux projet conçu contre la Liberté. Vous l'avez senti et votre décret à la suite du rapport de St Just, va sans doute les faire connaître et la France libre ne comptera plus bientôt que des Républicains. Nous vous félicitons, Citoyens Représentants, de votre énergie. Si votre décret sur les gens de couleur vous a bien fait mérité de l'humanité, celui sur la conjuration, vous fait bien mériter de la Patrie. Son salut, c'est le

(1) Pièces non retrouvées.

(2) C. 299, pl. 1048, p. 57.

(3) C. 299, pl. 1048, p. 61.

vôtre, nous vous invitons de ne point quitter le poste important qu'elle vous a confié que lorsque ses dangers seront tout à fait dissipés.

Nous vous prions, Citoyens représentants, de faire droit à la pétition que nous vous avons faite tendant à être autorisés à donner à notre commune le nom de Ferté-sur-Morin au lieu de Gaucher. Vive la République. »

SAINT-AMAND (*présid.*), SAGOT, PHALIPON,
LEMSET (*secrét.*).

ï

[*La Sté popul. du Havre-Marat, à la Conv.; 2 germ. II II*] (1).

« Législateurs,

La liberté sort encore une fois triomphante des mains liberticides qui vouloient l'étouffer et l'anéantir. C'est en vain que les tyrans de l'Europe conjurée contre elle se sont choisis des complices dans le sein même de la République. Leurs trames atrocement perfides ont été déjouées. Malgré le masque séducteur des conspirateurs, leur parjure hypocrisie n'a pas échappé à l'œil pénétrant des Montagnards législateurs, achevez de terrasser cet hydre; que toutes ses têtes profondément coupables tombent sous le fer vengeur. Puissent y tomber également celles de tous ceux qui tenteroient de les imiter et de tromper encore le peuple. Que la République soit sauvée; voilà notre vœu. A vous en appartient la gloire. Ne quittez votre poste qu'après avoir écrasé le dernier ennemi de notre liberté; vous nous trouverez toujours prêts à seconder vos efforts et ceux du Comité de salut public qui travaille sans relâche à assurer la Liberté et l'Egalité que nous avons juré de défendre jusqu'à la mort.

Si nos félicitations ne vous sont pas parvenues à l'instant même que nous avons été instruits des mesures vigoureuses que vous avez déployées, c'est que notre Société, dispersée et occupée d'après l'invitation du Conseil général de la commune pour vérifier l'indigence et constater le patriotisme des citoyens qui réclament des secours de la patrie, n'a pu se réunir qu'en cet instant. Elle consacre ses premiers momens, à ce devoir sacré, à ce sentiment intime qu'elle ne peut vous peindre avec autant d'énergie que vous en avez déployée pour sauver encore une fois la liberté publique. Vive la République. Vive la Montagne. Périront tous les conspirateurs. »

JOS. DEVAL, SEYLER, LE TELLIER, GRENIER (*présid.*).

ï

[*La Sté popul. d'Hesdin, à la Conv.; 30 vent. II*] (2).

« Citoyens représentants,

La Société apprend avec le plus vif transport d'allégresse que le Comité de salut public vient encore de déjouer le complot atroce et abomi-

nable des malveillants contre la sûreté de la République. Nous vous invitons à continuer votre vigilance pour confondre les scélérats qui osent tramer contre notre liberté sacrée. Nous avons juré de vous seconder pour découvrir les monstres qui, sous le masque du patriotisme, cherchent à nous égorger. Nous ne cesserons de veiller avec vous pour dénoncer et livrer au glaive de la loi ceux à qui nous apercevrons quelque manœuvre contre le salut de la patrie. S. et F. ».

VINCENT (*présid.*), PIERLAY, CINDRÉ le cadet,
MULLIER, DAUSSY, BOULENGER.

k'

[*La Sté popul. d'Ingouville, à la Conv.; 1^{er} germ. II*] (1).

« Liberté, Egalité, Unité, indivisibilité de la République, ou la mort. Citoyens représentants,

Assez et trop longtemps, les sans-culottes composant la Société populaire et républicaine de la commune d'Ingouville ont gémi des divisions intestines occasionnées par les purpureux et fétides venins qu'un génie malfaisant, autant qu'empoisonné de la plus sale aristocratie, avoit versé sans mesure sur eux. Assez et trop longtemps aussi, la voix de la minorité de cette même Société a été étouffée par l'intrigue, nous ne dirons pas d'un homme, il ne faut pas profaner ce nom sacré, mais d'un monstre qui, revêtu du costume républicain, ne pouvoit espérer d'en imposer longtemps qu'à des sots ou à des personnes dont la vue pouvoit être fascinée du double voile de la prévention et de l'ignorance. L'intrigant est aujourd'hui dévoilé et il étoit à bon droit du nombre de ceux dont il a été dit assez spirituellement que le masque ne pouvoit tomber qu'avec la tête. Et ses vils suppôts dont le règne est expiré, mais qui n'en siègent pas moins, quoique provisoirement, dans le sein d'une Société qu'ils ont cherché à rendre l'opprobre du genre humain pour qu'elle fût plus conforme à leurs sentimens, attendent de l'énergie des Républicains qui la composent qu'un nouveau scrutin épuratoire dont le feu vivifiant passera sur la tête de tous les membres de la Société, ait prononcé sur leur sort. L'arrêté en a été pris, Citoyens représentants, et consigné au procès-verbal de notre séance d'hier, et c'est d'après ces mesures que la Société, qui se montrera toujours non seulement jalouse, mais même orgueilleuse de remplir ses engagements, que se regardant déjà comme épurée d'avance, lavée du limon infect qui la souilloit et, en un mot, à ce titre digne de mériter et de conserver l'affiliation à la Société mère de nos frères les Jacobins dont elle n'est profondément affectée que du malheur de la devoir au scélérat Musquinet-Lapagne, que la Société ose encore, Citoyens représentants, vous faire entendre ses accens

Et puisque le mot en est lâché, veuillez donc, Citoyens représentants, quoique ceci soit étran-

(1) C. 299, pl. 1048, p. 65.

(2) C. 299, pl. 1048, p. 46.

(1) C. 299, pl. 1048, p. 49.